

CIRCULAIRE N° 32 DU 24 JUILLET 2023

Aux Présidents de Ligues
Présidents de Comités départementaux pour transmission aux clubs

De Jean-Marie Bellicini
Philippe Pellois

Copie Comité Directeur
Souäd Rochdi
Patrick Ranvier

OBJET : CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY 2024
CAP DECOUVERTE (OCC) 9 & 10 MARS 2024
**TABLEAUX DU NOMBRE D'ÉQUIPES ET D'INDIVIDUELS
QUALIFIÉS & RELAIS CROSS**

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez dans les annexes ci-jointes :

- le tableau du nombre de qualifiés par équipes et individuels par demi-finale aux Championnats de France ;
- le tableau du quota par ligue pour le relais cross ;
- les modes de calcul.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos cordiales amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL
CNR



Philippe PELLOIS
PRESIDENT DE LA

CROSS COUNTRY SAISON 2023/2024

NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIEES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

HOMMES					DEMI-FINALES	FEMMES			
M1&+	Elite	CC	U20	U18		Elite	CC	U20	U18
2	2	3	4	4	HAUTS DE FRANCE	2	3	4	3
3	2	2	3	3	GRAND EST BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2	3	3	2
3	5	4	3	4	AUVERGNE RHONE ALPES	4	4	6	4
3	4	5	3	3	OCCITANIE	3	2	2	3
5	4	3	5	2	CENTRE PAYS DE LA LOIRE	3	5	3	5
7	6	5	5	6	BRETAGNE NORMANDIE	7	5	4	6
2	3	3	2	2	NOUVELLE AQUITAINE	2	3	3	2
4	4	5	5	5	ILE DE FRANCE	7	5	5	5
3	2	2	2	3	PACA CORSE	2	2	2	2
32	32	32	32	32	TOTAL	32	32	32	32

**NOMBRE D'INDIVIDUELS QUALIFIES PAR DEMI-FINALE
AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE**

HOMMES						DEMI-FINALES	FEMMES					
M1&+ +	TC	U23	Cc	U20	U18		M1&+	TC	U23	Cc	U20	U18
17	13	10	20	21	24	HAUTS DE FRANCE	10	11	9	20	24	20
22	17	8	15	27	25	GRAND EST BOURGOGNE FRANCHE COMTE	8	17	9	18	28	26
26	28	17	32	35	31	AUVERGNE RHONE ALPES	11	25	14	26	34	29
19	19	9	19	20	20	OCCITANIE	11	13	8	12	21	23
36	30	17	23	34	27	CENTRE PAYS DE LA LOIRE	15	19	11	28	29	38
56	31	13	32	39	45	BRETAGNE NORMANDIE	22	32	11	25	32	40
22	18	11	15	23	19	NOUVELLE AQUITAINE	9	11	9	18	21	21
26	34	11	28	32	34	ILE DE FRANCE	13	32	12	33	29	28
19	11	8	9	12	18	PACA CORSE	7	11	8	13	20	18
243	201	104	193	243	243	TOTAL	106	172	91	193	238	243

HOMMES						Tableau pour exemple	FEMMES					
M1&+ +	TC	U23	Cc	U20	U18		M1 &+	TC	U23	Cc	U20	U18
21	11	9	20	15	25	HAUTS DE FRANCE	9	10	6	14	21	15

Dans les deux cross longs des demi-finales, après avoir procédé à l'extraction des qualifiés par équipes, l'extraction des qualifiés individuels aux championnats de France se fera de la façon suivante :

Ex : Cross long femmes

Si la demi-finale a un quota de 6 U23, 9 M1+ et 10 TC

- 1- Mettre les "qe" sur le classement
- 2- Mettre les "qi" pour les 6 premières espoirs (non "qe")
- 3- Mettre les "qi" pour les 9 premières M1 ou M2 ou M3... (Non "qe")
- 4- Partir du début du classement et, sans s'occuper des catégories, mettre un "qi" aux 10 premières du classement avec la colonne qualif vide.

Tableau du quota par Ligue - Championnats de France de cross-country de relais 2024

LIGUE D'ATHLETISME D'AUVERGNE RHONE ALPES	RELAIS TC	5
LIGUE D'ATHLETISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DE BRETAGNE	RELAIS TC	5
LIGUE D'ATHLETISME DE CENTRE VAL DE LOIRE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DE CORSE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DU GRAND EST	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DES HAUTS DE FRANCE	RELAIS TC	4
LIGUE D'ATHLETISME D'ILE DE FRANCE	RELAIS TC	6
LIGUE D'ATHLETISME DE NORMANDIE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DE NOUVELLE AQUITAINE	RELAIS TC	4
LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE	RELAIS TC	4
LIGUE D'ATHLETISME DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	RELAIS TC	3
		49
LIGUE D'ATHLETISME D'AUVERGNE RHONE ALPES	RELAIS U20	4
LIGUE D'ATHLETISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE BRETAGNE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE CENTRE VAL DE LOIRE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE CORSE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DU GRAND EST	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DES HAUTS DE FRANCE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME D'ILE DE FRANCE	RELAIS U20	4
LIGUE D'ATHLETISME DE NORMANDIE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE NOUVELLE AQUITAINE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	RELAIS U20	3
		41

Calculs des quotas

Qualifications par équipes

Chaque demi-finale* aura 2 équipes de qualifiées. Le nombre d'équipes ainsi qualifiées sera augmenté du nombre d'équipes classées dans les 14 premières des Championnats de France de l'année précédente dans la catégorie correspondante.

Qualifications à titre individuel

Sont considérés comme participants à titre individuel lors des demi-finales, les athlètes qui sont :

- Soit ressortissants d'un club n'ayant pas d'équipe qualifiée aux Championnats de France ;
- Soit ressortissants d'un club ayant une équipe qualifiée aux Championnats de France mais ne faisant pas partie des athlètes classés dans cette équipe (6 athlètes).

Chaque demi-finale* aura automatiquement 5 qualifié(e)s individuels(les), augmentée du nombre d'athlètes classé(e)s dans les 180 premiers des Championnats de France de l'année précédente, dans la même catégorie, sauf pour le Cross court des féminines et des masculins ainsi que pour les U20 féminins où les 130 premiers sont pris en compte.

Nota : les athlètes étrangers, régulièrement qualifiés pour un club, ne doivent pas être défalqués ; ces chiffres s'entendent français et étrangers confondus.

* Lorsqu'une demi-finale est scindée en deux, la somme des qualifiés individuels et celle des équipes ne pourra en aucun cas être différente des quotas fixés ci-dessus.

Par contre, la répartition entre les deux zones reste à la charge de la ligue ou du regroupement de ligue. Cette répartition devra être communiquée à :

→ la CNR : france.cross@athle.fr au plus tard le 1^{er} octobre 2023, conformément à la réglementation des championnats running.

Il n'y aura plus de repêchage à la suite de défections d'athlètes qualifiés individuellement à l'issue des demi-finales.

Cependant, chaque demi-finale, comme définie dans le tableau ci-dessus, se verra octroyer 2 athlètes supplémentaires par course, par catégories et par sexe.

Le tableau ci-dessus en tient compte.

Relais

Qualifications

Le nombre d'équipes qualifiées pour 2023 (sur la base de calcul de 40 pour la course TC et de 30 pour les U20) pondéré de + 1 équipe par ligue sera de :

- 49 équipes pour la course TC,
- 41 équipes pour la course U20.

Chaque ligue disposera d'un nombre d'équipes qui sera déterminé en fonction du résultat des Championnats de France de l'année N-1 pour les épreuves classiques.

Rappel :

Conformément à la réglementation des championnats running, seules les équipes qui auront acquis leur qualification lors des épreuves de qualification organisées par chaque ligue **d'appartenance des clubs pourront s'engager**.

Pour la course TC

Chaque ligue aura un nombre de relais qualifiés proportionnellement au nombre de ses arrivants lors des derniers Championnats de France des catégories U18 à masters (le nombre sera arrondi), avec un minimum de 2 relais par ligue.

Exemple : l'**année N-1** la ligue X avait 306 arrivants sur 3256 athlètes, soit 9.4% des arrivants. La ligue X aura 9.4% de qualifiés parmi les 30 équipes, soit 2.84 arrondis à 3 équipes.

Pour les U20

Chaque ligue aura un nombre de relais qualifiés proportionnellement au nombre de ses arrivants lors des derniers Championnat de France sur les courses U18, U20, (le nombre sera arrondi), avec un minimum de 1 relais par ligue.